

Séance du 20 mars 2026 à 20h30

Installation du Conseil Municipal suite aux élections du 15 mars 2026.

Conseillers municipaux élus le 15 mars 2026 : Laurent GENEIX – Marie-Hélène VIDAL – Daniel FRUQUIERE – Andrée BORNE – Tony JOANNY – Laurence BORDE – Bruno CHAUVET – Nadine COSTES -Francis JOANNY – Josiane DALAIS – Christian SULPIS.

La séance est ouverte sous la présidence de Laurent GENEIX, Maire sortant qui a déclaré les membres du Conseil Municipal, tous présents, installés dans leurs fonctions.

Andrée BORNE a été désignée secrétaire de séance.

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée, après appel, a dénombré onze conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L-17 du Code général des collectivités territoriales était remplie.

1/ Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a désigné Laurence BORDE et Christian SULPIS assesseurs.

Une seule candidature : Laurent GENEIX.

Premier tour de scrutin

11 votants

Zéro bulletins nuls

Zéro bulletins blancs

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6 voix

Laurent GENEIX : 11 voix

Laurent GENEIX a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2/ Le Conseil Municipal est invité à fixer le nombre de poste d'adjoints au Maire.

Au minimum, 1poste et au maximum 3. Par délibération antérieure, le nombre était fixé à 2 adjoints au Maire. Aux vues de ces éléments le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints au Maire à 2 pour cette mandature.

3/ Election des Adjoints : une seule liste a été déposée auprès de Monsieur le Maire :

Marie-Hélène VIDAL, 1^{er} Adj - Daniel FRUQUIERE, 2nd Adj.

La liste d'adjoints présentée par Marie-Hélène VIDAL est élue avec 11 voix.

4 / Monsieur le Maire lit la Charte de l'Elu Local.

5/ Désignation des délégués communaux :

- Syndicat des énergies du Cantal : T : N. COSTES - S : C SULPIS.
- Syndicat d'entretien des voies : T. C SULPIS - s : L BORDE
- Syndicat mixte du Puy Mary : T Laurent GENEIX - S : D FRUQUIERE

- Parc des volcans : T : L GENEIX - S : T JOANNY
- Cantal Ingénierie Cantal : T : L GENEIX - S : M-H VIDAL
- CLECT : T : L BORDE – S : F. JOANNY
- AGEDI : J DALAIS - S : N COSTES
- CAO (commission appel d'offres) :
L. GENEIX, Maire : Président
T : A. BORNE - S : D.FRUQUIERE
T : B. CHAUVET - S : F JOANNY
T : L. BORDE - S : M-H VIDAL
- CNAS : T : L GENEIX - AGENT TITULAIRE.

6/ Définition des commissions communales

Travaux : GENEIX – CHAUVET – FRUQUIERE – JOANNY

Budget : GENEIX – CHAUVET - DALAIS – FRUQUIERE

Estives : COSTES – JOANNY – FRUQUIERE – CHAUVET

Tourisme/rando : COSTES – VIDAL – DALAIS

Affouages : FRUQUIERE – JOANNY T

7/ Définition du taux d'indemnité des élus :

Maire : 21.50 %

1^{er} Adj : 8 %

2nd Adj : 6.5 % de l'indice 1027.

La séance est levée à 23h.